



**La Convention commune
sur la sûreté de la gestion du combustible utilisé
et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs**

Etat des lieux et principaux enjeux

Isabelle FOREST

Adjointe au Directeur des relations internationales



Sommaire

I. Principes et objectifs

II. Processus de revue par les pairs

III. Conclusions (globales et nationales)

I. Principes et objectifs (1/2)

L'AIEA est dépositaire d'accords internationaux (auxquels les états membres adhèrent sur une base volontaire) et notamment de 2 conventions « miroirs » :

– La Convention sur la sûreté nucléaire (CSN)



signée le 20 sept. 1994, ratifiée par la France en sept. 1995, entrée en vigueur le 24 oct. 1996

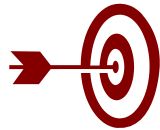
– La Convention sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (**Convention commune**)



signée le 29 sept. 1997, ratifiée par la France en mars 2000, entrée en vigueur le 18 juin 2001

I. Principes et objectifs (2/2)

- **Atteindre et maintenir un haut niveau de sûreté** nucléaire dans le monde,



Tisser des relations de **coopération** entre les pays.

- **protéger les individus, la société et l'environnement** des risques relatifs à la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs,
- **prévenir les accidents** ayant des conséquences radiologiques et **limiter leurs conséquences** au cas où ils se produiraient.



La Convention commune rassemblait **68 Parties Contractantes** à la date du 16 septembre 2013.

<http://www-ns.iaea.org/conventions/jc-documents.asp?s=6&l=40>

II. Processus de revue par les pairs (1/3)

La convention commune est incitative : elle est basée sur un mécanisme de « revue par les pairs » et ne prévoit pas de dispositif strict de contrôle ou de sanction.



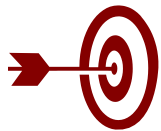
Chaque partie contractante s'engage à prendre les mesures nécessaires pour remplir les obligations de la Convention et notamment :

- **Constituer et soumettre à l'avance à toutes les autres parties contractantes un rapport national** décrivant la mise en œuvre des obligations énoncées dans la Convention commune,
- **Examiner les rapports nationaux des autres parties contractantes et formuler des questions/commentaires sur leur contenu,**
- **Répondre aux questions posées sur le rapport national,**
- **Présenter le rapport national** à ses pairs lors de la réunion d'examen.

II. Processus de revue par les pairs (2/3)

Dans son rapport national, chaque Partie Contractante :

- Présente un état des lieux national au regard des dispositions de la convention
- Attention particulière portée aux derniers développements (depuis la précédente réunion d'examen) : évolution du cadre réglementaire et de la politique de gestion des matières et des déchets radioactifs.



La présentation nationale est discutée en séance afin de relever les principaux enjeux (définis pour l'ensemble des parties et pour chaque pays)



II. Processus de revue par les pairs (3/3)

- Les réunions d'examen ont lieu **tous les 3 ans**
- **5^{ème} exercice en mai 2015** (deux semaines)
- **L'élaboration du rapport français** débutera en décembre 2013 pour une mise en ligne en anglais sur le site de l'AIEA en octobre 2014.
- **Nombreux Contributeurs** : ASN (coordinateur), Administrations, Andra, Industriels, IRSN.
- Les rapports français présentés lors des précédents exercices sont disponibles **sur le site de l'ASN en français et en anglais**. Les questions/réponses également.

III. Les Conclusions de la 4^{ème} réunion d'examen de mai 2012

Conclusions globales

- Nécessité d'établir un cadre adéquat et importance d'une stratégie à long terme pour la gestion du combustible usé et des déchets.



La transposition de la directive Euratom de 2011 a été relevée comme un enjeu important pour les pays concernés

- Intérêt manifeste pour la création de sites de stockage commun à plusieurs pays .

III. Les conclusions de la 4^{ème} réunion d'examen de mai 2012 concernant la présentation du rapport français

Bonnes pratiques :

- Mise en place d'un cadre légal garantissant **la transparence et la pérennité** de la gestion du CU et des déchets radioactifs
- publication du **3ème inventaire national et du 2ème PNGMDR**
- développement du processus concernant **le stockage des déchets HAVL**
- **rapport de la Cour des comptes** sur les coûts à long terme de la gestion des déchets radioactifs et du démantèlement
- **Extension des tests de résistance** à toutes les installations,
- Programme de R&D sur **le recyclage et la réduction des déchets**

III. Les conclusions de la 4^{ème} réunion d'examen de mai 2012 concernant la présentation du rapport français

Enjeux :

- **processus de sélection de site** pour le stockage de déchets FAVL
- Passage de la R&D à la pratique dans le cadre du **programme de stockage géologique**
- Efforts à poursuivre pour **la gestion des déchets historiques**
- suivi de la mise en œuvre des **décisions issues des tests de résistance**



**Point de contact national
pour la Convention commune:**

joseph-michael.leblanc@asn.fr